

Questions orales

mes sociaux et, surtout, des droits des personnes handicapées. Partisan ardent d'un Québec indépendant depuis longtemps, il était aussi très dévoué vis-à-vis des gens de sa circonscription de Brome—Missisquoi.

Pour eux, pour nous, ses collègues parlementaires, et surtout pour sa famille, sa mort est une perte énorme. Nous le regrettons tous.

Le Président: Comme je l'ai dit au début, nous avons perdu un des nôtres et nous devons nous souvenir que nous ne passons ici qu'une fois dans la vie et alors, si nous avons quelque chose que nous pouvons faire pour l'un ou l'autre, pour nos voisins, il faut toujours se souvenir que nous devons agir aussitôt que possible.

[Traduction]

Chers collègues, comme il est maintenant 14 h 35, la période des questions se terminera à 15 h 20.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉLECTION DU PARTI QUÉBÉCOIS

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, après neuf années de pouvoir libéral, le Québec a élu, lundi dernier, un gouvernement du Parti québécois dont le principal objectif est de réaliser la souveraineté du Québec. Le gouvernement fédéral doit en prendre acte plutôt que de faire l'autruche, comme en témoigne le discours prononcé hier à Québec par le premier ministre canadien devant la Chambre de commerce du Canada.

Ma question est la suivante: Comment le premier ministre peut-il penser que son offre de collaboration faite au nouveau gouvernement du Québec est crédible alors qu'au même moment, dans la réforme envisagée des programmes sociaux, son entêtement centralisateur provoque un affrontement majeur non seulement avec le Québec mais avec d'autres provinces?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, il serait beaucoup plus normal d'attendre que la réforme du ministre soit présentée devant la Chambre avant de lui attribuer des titres comme celui donné par l'honorable député. Il y a eu des élections au Québec, les gens ont voulu changer de gouvernement. Mais je sais ce que les gens veulent. Ils veulent que les gouvernements travaillent ensemble pour créer des emplois, pour la relance économique, pour nous assurer que les plus démunis soient protégés dans notre société. La réforme que nous proposons, c'est dans ce sens-là, et j'espère que le gouvernement du Québec, comme les autres gouvernements qui m'ont indiqué qu'ils voulaient collaborer, voudra collaborer pour le mieux-être de toute la société canadienne.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre ne convient-il pas que la meilleure façon d'assurer une véritable collaboration, celle qu'il propose

d'un ton suave maintenant au nouveau gouvernement du Québec, que la meilleure façon de le faire, c'est d'abord de respecter les compétences et les responsabilités du Québec plutôt que de chercher à les envahir davantage par le programme de réforme sociale de son ministre qui est manifestement une offensive éhontée contre les positions constitutionnelles du Québec?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai pas vu la version finale. J'aimerais que le chef de l'opposition me la donne. Je ne l'ai pas vue. Ce qui veut dire qu'il ne sait pas de quoi il parle. Qu'il attende donc pour voir le document.

[Traduction]

Quand le document sera prêt, il sera mis à la disposition de tout le monde. Ce sera un document de travail. J'en ai discuté avec les premiers ministres et ils savent que nous avons un problème dans ce domaine. C'est quelque chose qu'il faut moderniser et adapter en fonction des nouveaux besoins. Je suis surpris que le chef de l'opposition réclame le statu quo.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, l'un des avantages de faire de la politique, c'est de se dépouiller de la naïveté et quand on cesse d'être naïf, on comprend très bien quelles sont les intentions cachées d'un gouvernement qui maintenant d'ailleurs ne dissimule plus son intention formelle dans cette réforme des programmes sociaux de réaliser des gains, de soutirer des ressources présentement affectées à des pitances déjà versées aux démunis. Ils ont eux-mêmes avoué que c'est un but fondamental de réaliser des économies pour que le ministre des Finances puisse équilibrer ses bilans désastreux.

Je demande au premier ministre et je le lui demande très sincèrement, dans un souci de collaboration comme il l'a dit lui-même, s'il veut vraiment qu'on le prenne au sérieux quand il dit aux Québécois qu'il prétend vouloir collaborer avec le nouveau gouvernement en matière de création d'emplois. Je lui demande s'il ne reconnaît pas qu'il devrait d'abord s'engager à transférer au Québec sa pleine juridiction en matière de formation de la main-d'oeuvre, ce qui pourrait ensuite nous épargner le fouillis actuel dont sont victimes les démunis. Est-ce que la véritable intention n'est pas plutôt de considérer que c'est un caprice du Québec?

● (1440)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, la nature de notre gouvernement et du fédéralisme au Canada est de permettre au gouvernement central de prendre des fonds chez les gens qui sont favorisés, comme ceux qui travaillent dans des secteurs d'activité où il y a de l'emploi, et de s'en servir pour aider les gens qui n'ont pas la chance de travailler et qui ont besoin de formation.

Dans notre pays, le niveau de chômage n'est pas uniforme, et nous prenons de l'argent des gens qui travaillent pour le donner à ceux qui ne travaillent pas. Cela n'a aucune relation avec la langue, mais a une relation directe avec le besoin d'aider les gens